



Plateforme commune intersyndicale

n°12 – 22/02/2011

Après le Vercors, la Dordogne Le tour de France continue, la mobilisation aussi

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET était annoncée en Dordogne le 17 février. L'Intersyndicale a donc fait le nécessaire pour avertir les agents des services départementaux des environs afin qu'un rassemblement ait lieu.

Les représentants locaux ont obtenu des autorités préfectorales qu'une rencontre avec la Ministre ait lieu.

C'est donc de pied ferme que les 62 agents de l'environnement en poste à l'ONCFS et à l'ONEMA de la Dordogne et des départements voisins attendaient leur ministre.

La mobilisation était au rendez-vous : Dordogne, Charente, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Lot, Lot et Garonne, Tarn et Garonne et Landes.



Les représentants de l'Intersyndicale ont donc eu quelques minutes pour exprimer le malaise et le sentiment de non reconnaissance des personnels des établissements publics de l'environnement (fonctionnaires et contractuels).

NKM a rapidement compris que ce rassemblement était similaire à celui du Vercors, y faisant allusion en début d'entretien et reconnaissant la bonne mobilisation.

Nous lui avons rappelé qu'à travers les engagements de son Gouvernement dans le Grenelle, les missions qui étaient fixées aux agents avaient évolué. Nous avons insisté sur le fait que les agents de catégorie C remplissaient des missions de catégorie B et que les agents de catégorie B remplissaient des missions de catégorie A. Des exemples concrets lui ont été apportés : « la semaine prochaine, les services de l'Etat seront consultés concernant les travaux sur les falaises que vous

venez voir aujourd'hui. L'ONCFS sera invité autour de la table, ce sera un agent de catégorie C qui donnera son avis. Ce sera le seul agent de catégorie C autour de la table »

Ce à quoi notre ministre a répondu : « c'est la reconnaissance de la très grande qualité du travail qui est fait par les agents de l'ONCFS ». Nous lui avons donc indiqué que « c'était bien de reconnaître le travail des agents sur le papier, mais que c'était bien aussi de le reconnaître dans les statuts ».

Elle s'est à nouveau engagée à ce que son conseiller social, M. MONCOURRIER reçoive l'Intersyndicale lundi 21 février.

Nous l'avons aussi interpellée sur le courrier récemment envoyé par son Ministère aux chefs d'établissement et qui n'avait pour but que de mettre la pression sur les personnels alors que les missions des agents étaient effectuées. Elle a dit qu'elle affinerait cette question avec son Secrétaire Général et que si la grève n'était pas qualifiée, il n'y aurait pas de retenue sur salaire.



Nos actions commencent à payer, il faut maintenir la pression RESTONS MOBILISES